AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-11-71 238844

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,

C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 *CLERMONT-FERRAND - 63*

25,00 F

BULLETIN N° 134 de NOVEMBRE 1971.-

ARBRES FRUITIERS

TRAITEMENT d'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS.-

La période de la chute des feuilles qui, en général, coïncide avec des pluies fréquentes, est favorable à l'installation ou à l'extension de diverses maladies d'origine cryptogamique, ou bactérienne, qui pénètrent dans les végétaux au niveau des cicatrices foliaires.

Dans la région, les plus courantes de ces maladies sont :

- Le Coryneum ou Maladie criblée des Arbres à fruits à noyau (cette maladie fréquente sur Pêcher, se rencontre également sur Abricotier, Amandier et Cerisier).
- Le Chancre à Nectria du Pommier.
- Le Chancre bactérien du Cerisier.
- La Maladie bactérienne du Poirier.
- La Bactériose du Noyer.

Contre ces maladies, il est conseillé d'effectuer, par temps sec, un traitement à base de cuivre, dès la chute des feuilles.

En ce qui concerne la lutte automnale contre les Tavelures (Poirier et Pommier), dans les vergers fortement contaminés en cours de saison, il peut être intéressant de réduire les projections d'ascospores qui sont à l'origine des contaminations, au printemps, soit en inhibant la formation des périthèces, donc des ascospores, soit en stérilisant ces périthèces, empêchant ainsi la projection des ascospores formées. En effet, la lutte contre les tavelures est d'autant plus facile au printemps que les ascospores sont peu nombreuses.

La formation des périthèces est inhibée par l'enfouissement des feuilles tombées à l'automne, ou par une pulvérisation de sulfate d'ammoniaque à 12 % effectuée immédiatement après la chute des feuilles. Les colorants nitrés pulvérisés à la fin de l'hiver sur les feuilles restées à terre stérilisent les périthèces formés au cours de l'hiver et empêchent ainsi la projection des ascospores.

Des essais réalisés par l'Institut National de la Recherche Agronomique, ainsi que des observations effectuées par le Service de la Protection des Végétaux semblent montrer qu'une pulvérisation effectuée entre la récolte des fruits et la chute des feuilles avec un produit à base de Bénomyl (100 g de M.A./hl) ou de Thiabendazole (200 g de M.A./hl) ou de Triarimol (15 g de M.A./hl) réduisait, dans une forte proportion, allant parfois jusqu'à 99 %, les projections d'ascospores.

P/..2 95

S'il est prématuré d'affirmer que ces techniques peuvent réduire le nombre des traitements, il est par contre logique de penser qu'elles peuvent amener une diminution des risques de contamination et, par suite, faciliter la lutte contre les Tavelures. Toutefois, il est nécessaire de préciser que ces méthodes ne peuvent atteindre leur pleine efficacité que dans les vergers suffisamment isolés pour être à l'abri de tout apport d'ascospores venant de l'extérieur.

INFORMATION RELATIVE A LA LUTTE
CONTRE LE CAMPAGNOL DES CHAMPS

Ce petit rongeur pullule, de nouveau, en divers endroits, dans la Circonscription.

En cas de nécessité, intervenir avec des appâts (grains de blé ou, à défaut, d'orge) empoisonnés avec l'un des produits suivants :

a) Chlorophacinone : Ce produit se présente sous forme de concentrat huileux, pour la préparation d'appâts, et sous forme d'appâts préparés. Il est peu toxique pour l'homme, le gibier et les animaux domestiques (sauf, pour le porc), aussi l'épandage des grains empoisonnés peut se faire en surface.

b) Crimidine : Ce produit est livré sous forme d'appâts prêts à l'emploi. Il s'agit d'un produit toxique et, comme pour le produit suivant, les appâts devront être déposés dans les galeries creusées par les rongeurs, ou placés à l'abri, sous des balles de paille ou de foin.

c) Phosphure de zinc : C'est le poison le plus anciennement utilisé (si on excepte le Virus Danysz très employé autrefois).

Des appâts, prêts à l'emploi, peuvent être trouvés dans le commerce.

Il est possible à l'utilisateur de procéder lui-même à la préparation d'appâts à base de phosphure de zinc. Toutefois, cette préparation doit être faite, obligatoirement, en présence d'un pharmacien (pour 150 kg de grains, utiliser 1 kg de phosphure de zinc et 2 litres d'huile de vaseline ; ajouter, obligatoirement, un colorant).

Le phosphure de zinc est le produit le plus avantageux mais, de loin, le plus toxique : dans le cas de lutte généralisée son utilisation doit être réglementée par arrêté préfectoral et municipal.

Clermont-Ferrand, le 18 Novembre 1971.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"
Directeur-Gérant : L. BOUYX

Tirage n° 816 du 18 Novembre - ABONNEMENT 1971 - Expédition n° 20.

Dernière note parue : Supplément n° 1 au Bulletin n° 133, le 19 Octobre 1971.